



CONSEIL. Le détail des subventions

Près de 217 000 € de subventions ont été accordées au dernier conseil municipal.

Dans le détail : Aqua Rev Piriac, 300 € ; budo karaté, 300 € ; Cercle nautique de Piriac, 3 500 € ; ES Maritime, 2 390 € ; Archers Piriacais, 1 590 € ; NPB Régate Sport entreprise, 1 000 € ; NPB Piriac Weta Cup, 1 000 € ; NPB Catamaran Windsurf, 1 000 € ; NPB participation achats bateaux, 20 465 € ; Piriac Rando Loisirs, 200 € ; Tennis club, 2 900 € ; Apel école Notre-Dame du Rosaire, 500 € ; Apel école des Cap-Horniers, 450 € ; Maison du patrimoine, 1 000 € ; AP2A, 2 000 € ; AVF, 850 € ; bateau ville de Piriac, 1 575 € ; bibliothèque, 3 700 € ;

CAC, 22 800 € ; Dudi Krouin, 360 € ; Dumet Environnement et Patrimoine, 4 500 € ; Entente Villageoise Saint-Sébastien, 500 € ; foyer piriacais, 2 500 € ; Jardin Plaisirs, 250 € ; Les Brutes de Pom, 1 500 € ; les Choralines, 950 € ; les Jardins de Ternevé, 350 € ; Mosaique, 400 € ; Piriac Loisirs, 3 800 € ; Rothress Comédie, 200 € ; amicale des sapeurs-pompiers, 1 130 € ; amicale du personnel communal, 12 500 € ; association des usagers du port de Piriac, 300 € ; UNC, 585 € ; comité départemental FNPPSF, 1 000 € ; prévention routière, 150 € ; SNSM La Turballe, 400 € ; OTSI 111 900 € et 5 300 € (exceptionnel).